

[Texte]

provincial rates that prevail in a particular location. The forecast reduced spending was based on known rate increases and volume growth reductions. It goes on further to the rates for child care. Would somebody like to give me an explanation on that? We are talking of reduced spending. Tell me some more.

**Mr. Kroeger:** Could I have a page reference, please?

**Mr. Pearsall:** I am using page 54, page 2 of 2, at the top of the page. Indian Affairs Program, Indian and Inuit. Am I reading from the same document as the chairman?

**Mr. Kroeger:** Yes, Mr. Chairman. It took me a minute to find it.

I can give a general answer to this. There are two major areas of the Indian Affairs Program where the expenditures are in effect nondiscretionary. One of them is education; the other one is under the broad heading of social assistance.

We have a forecasting problem in each of these areas. We print the main estimates. They are normally placed in final form in November-December. The fiscal year starts the following April 1. Your forecast can turn out to be on the high side or the low side. You have to forecast both the unit cost of service, that is to say, tuition fees per Indian child, and you have to forecast the number of recipients of the service.

In education this is not too difficult. You can make a pretty accurate guess on the basis of past school populations and the population trend as to what the requirements are going to be for a new fiscal year. It is more difficult in the area of social assistance. It depends on economic conditions and other programs that may be available such as Canada Works. As the fiscal year proceeds, your forecast can turn out to have been on the high side or on the low side.

This is probably not the last time the Committee will see an entry about this because it is based on information that was available when the fiscal year was about half completed. In final supplementary estimates there may be a further entry which will adjust again the figures that we are working from.

**The Chairman:** Your last question.

**Mr. Pearsall:** I would like to touch on the child care if I may, Mr. Chairman.

We are talking about provincial rates that prevail in the different regions. Can I single out British Columbia? I am a member from that province. I would like a brief commentary on what the situation is in British Columbia regarding child care.

**The Chairman:** Mr. Brown.

**Mr. Brown:** Mr. Chairman, in British Columbia we have an agreement on child care rates, and that provides the same rates as the provincial government would pay to any other

[Traduction]

tel endroit. Les prévisions au chapitre de la réduction des dépenses ont été faites d'après les hausses de tarif connues, ainsi que d'après les augmentations et diminutions du nombre de prestataires. Il est ensuite question des prestations pur les soins aux enfants. Quelqu'un pourrait-il m'expliquer ce qu'on entend par là? On parle de réductions des dépenses, mais je voudrais bien en savoir davantage.

**M. Kroeger:** Pourriez-vous m'indiquer la page, s'il-vous-plaît?

**M. Pearsall:** C'est au haut de la page 55 de la version française, à la page 2 de 2, Programme des affaires indiennes et inuit. Ai-je bien le même document que le président?

**M. Kroeger:** Oui, monsieur le président. Il m'a fallu un instant pour trouver la page.

Je peux vous répondre de façon générale qu'il existe deux domaines importants du programme des affaires indiennes où les dépenses n'impliquent aucun pouvoir discrétionnaire. L'un de ces domaines est l'éducation et l'autre est intitulé de façon générale «Aide sociale».

Nous avons de la difficulté à faire nos prévisions dans chacun de ces secteurs. La version finale du budget des dépenses est ordinairement prête en novembre ou décembre. Or, l'année financière ne commençant que le 1er avril suivant, il est donc possible que les prévisions soient exagérées dans un sens ou dans l'autre. Il nous faut prévoir le coût unitaire des services, c'est-à-dire les frais de scolarité pour chaque enfant indien, mais il faut aussi prévoir le nombre d'enfants qui bénéficieront de ce service.

La tâche n'est pas trop difficile dans le domaine de l'éducation. A partir des statistiques scolaires et des tendances de la population, on peut prévoir assez exactement le nombre d'enfants qui fréquenteront l'école pendant la nouvelle année financière. La tâche se complique en ce qui a trait aux prestations sociales. Les chiffres peuvent varier en fonction de la situation économique et des autres programmes disponibles, comme par exemple Canada au travail. Au fur et à mesure que l'année financière progresse, les chiffres réels peuvent se révéler supérieurs ou inférieurs aux prévisions.

Ce n'est probablement pas la dernière fois que vous verrez un tel poste inscrit au budget, car les chiffres sont fondés sur des renseignements disponibles au milieu de l'année financière. Il est tout à fait possible que dans le dernier budget supplémentaire, nous ajoutions une inscription semblable afin de tenir compte encore une fois des chiffres disponibles.

**Le président:** Ce sera votre dernière question.

**M. Pearsall:** Je vais aborder brièvement la question des soins aux enfants, si vous le permettez, monsieur le président.

Il est question de tarif provincial en vigueur dans les différentes régions. Si vous le permettez, j'aimerais parler en particulier de la Colombie-Britannique, car je suis député de cette province et j'aimerais qu'on me dise brièvement quelle est la situation là-bas en ce qui concerne les soins aux enfants.

**Le président:** Monsieur Brown.

**M. Brown:** Monsieur le président, nous avons conclu en Colombie-Britannique une entente aux termes de laquelle nous versons en prestations pour les soins aux enfants le même tarif